

<b>Zeitschrift:</b>	Action : Zivilschutz, Bevölkerungsschutz, Kulturgüterschutz = Protection civile, protection de la population, protection des biens culturels = Protezione civile, protezione della popolazione, protezione dei beni culturali
<b>Herausgeber:</b>	Schweizerischer Zivilschutzverband
<b>Band:</b>	53 (2006)
<b>Heft:</b>	6
<b>Artikel:</b>	Optimisation de la coopération nationale pour la sécurité
<b>Autor:</b>	[s.n.]
<b>DOI:</b>	<a href="https://doi.org/10.5169/seals-370448">https://doi.org/10.5169/seals-370448</a>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 22.02.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

3<sup>e</sup> CONFÉRENCE NATIONALE DE LA PROTECTION DE LA POPULATION, 15-17 NOVEMBRE 2006

# Optimisation de la coopération nationale pour la sécurité

PHOTO: OFPP

Christoph Flury, chef Stratégie de l'OFPP, remercie Denis Froidevaux, chef du Service de la sécurité civile et militaire du canton de Vaud (à g.).



**OFPP. Dans notre société globalisée, les dommages causés dans le cadre de catastrophes ou de situations d'urgence sont en constante augmentation et nous vivons aussi sous la menace d'attentats terroristes. De l'avis du conseiller fédéral Samuel Schmid, la «coopération nationale pour la sécurité» est la réponse qui s'impose en matière de prévention et de gestion des dangers actuels et futurs. Il faut donc optimiser à tous les échelons l'interaction des institutions et autorités responsables de la sécurité.**

Les instruments clés de la politique de sécurité que sont la police (sécurité intérieure), la protection de la population et l'armée disposent de moyens toujours plus réduits, a constaté le conseiller fédéral Samuel Schmid, chef du Département de la défense, de la protection de la population et des sports (DDPS), lors de la 3<sup>e</sup> Conférence nationale de la protection de la population qui s'est tenue cette année à Rüschlikon. La situation initiale s'est durcie, sur le plan de la sécurité, des finances et de la politique sociale. «Si nous voulons être à la hauteur de cet énorme défi, nous devons retrousser nos manches et tout mettre en œuvre pour optimiser l'architecture de sécurité de notre pays.»

Le rapport 2000 sur la politique de sécurité est toujours d'actualité, a souligné Samuel Schmid, comme l'ont confirmé les divers exposés présentés à la conférence. Il n'y a donc aucune raison de changer fondamentalement les missions de l'armée et de la protection de la population, voire de la police. Les conditions-cadres, ancrées dans la Constitution

suisse, de notre architecture de sécurité ne doivent pas non plus être radicalement remises en question.

Le facteur critique du succès de l'optimisation de l'architecture de sécurité est l'interaction synergique entre la Confédération et les cantons. La formule magique pour y parvenir s'appelle «coopération nationale pour la sécurité», a déclaré le chef du DDPS dans son allocution. Fondée sur la structure fédéraliste de l'architecture de sécurité suisse, elle contribue à la renforcer. Le chef du département a chargé l'Office fédéral de la protection de la population (OFPP) de faire avancer le processus d'optimisation qui devra intégrer tous les partenaires de la politique de sécurité. La 3<sup>e</sup> Conférence de la protection de la population est ainsi la dernière du genre, puisqu'elle sera suivie l'année prochaine d'une conférence de coopération nationale pour la sécurité.

## Analyses des risques

La coopération entre les instruments de la politique de sécurité devrait être renforcée dans tous les pays occidentaux, a déclaré Rolf Tophoven, directeur de l'Institut de recherche sur le terrorisme et la politique de sécurité, à Essen. Dans son exposé pertinent sur la stratégie de marketing d'al-Qaida, il a fait remarquer que la Suisse n'était certes pas dans la ligne de mire de cette pépinière de terroristes, mais que cela pouvait changer d'un jour à l'autre. La grande majorité des musulmans en Suisse ne seraient pas des adeptes du terrorisme, mais «la génération actuelle de jeunes terroristes vit parmi nous».

L'un des piliers de la coopération nationale pour la sécurité est l'analyse des risques que

l'OFPP va développer par points forts l'année prochaine, en collaboration avec ses partenaires. Plusieurs d'entre eux ont présenté leurs estimations et leurs expériences à ce sujet à la conférence de la protection de la population. Du côté des assurances, Werner Schaad, chef «Product Services» chez Swiss Re et Jürg P. Marty, directeur de l'Association des établissements cantonaux d'assurance incendie (AEAI) ont montré que les dommages dus aux catastrophes naturelles et à la «main de l'homme» sont en augmentation. Des représentants de la Confédération, tels Hans-Peter Willi, chef de la Division Prévention des dangers à l'Office fédéral de l'environnement (OFEV) et Jakob Rhyner, chef de la Prévention des avalanches et gestion des risques à l'Institut fédéral pour l'étude de la neige et des avalanches (ENA) ont mis en évidence des lacunes à combler en matière de prévention, en particulier au niveau de l'élaboration de cartes des dangers et de cartes d'intervention. Enfin, Denis Froidevaux, chef du Service de la sécurité civile et militaire du canton de Vaud, a expliqué, à l'exemple de son canton qui est en train de constituer un système de gestion intégrée des risques avec l'appui de l'OFPP, comment les cantons s'y prennent pour faire face à cette problématique.

## Conférence de coopération nationale pour la sécurité

Près de 180 responsables des cantons et des grandes villes, de l'armée et d'autres organes impliqués de la Confédération ont assisté à la 3<sup>e</sup> Conférence nationale de la protection de la population. La prochaine édition aura lieu du 7 au 9 novembre 2007 dans le canton de Vaud, sous l'intitulé de «Conférence nationale de la protection de la population et de la coopération pour la sécurité». □

OFPP. Désormais, la Confédération organise régulièrement des exercices avec les organes cantonaux de conduite.

Lors de la 3<sup>e</sup> Conférence nationale de la protection de la population organisée à Rüschlikon ZH, les représentants des cantons ont accepté la conception de l'Office fédéral de la protection de la population (OFPP) à ce sujet. Ils se sont aussi montrés très positifs face à la réorientation de la Centrale nationale d'alarme (CENAL) qui devrait devenir un centre national d'annonces, d'alerte, d'alarme et de suivi de la situation.